



Indemnités pour les officiels saut

Tarifs minimaux

1. Président de Jury

Indemnité par jour	CHF 300.00
Indemnité par demi-jour	CHF 200.00

2. Juge de saut national

Indemnité par jour	CHF 200.00
Indemnité par demi-jour (min. 2 épreuves)	CHF 120.00
Indemnité par épreuve (max. 2 épreuves)	CHF 50.00

3. Juge de saut aspirant

Indemnité par épreuve	CHF 35.00
(Indemnité par jour max. CHF 150)	

4. Constructeurs de parcours responsable

Brevet I Indemnité par jour	CHF 300.00
Brevet II Indemnité par jour	CHF 400.00
Brevet III Indemnité par jour	CHF 500.00

5. Constructeurs de parcours supplémentaires

Brevet I Indemnité par jour	CHF 200.00
Brevet II Indemnité par jour	CHF 300.00
Brevet III Indemnité par jour	CHF 350.00

Ravitaillement

Repas et boissons aux frais de l'organisateur.

Recommandation selon les indications des Commissions compétentes.

Approuvée le 10 juillet 2017 par la discipline Saut.